

Groupe régional Protection de l'Enfance
Conférence-café-débat du jeudi 07 décembre 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CREAI Centre- Val de Loire - B. GAILLARD au plus tard le 30 novembre 2017

Etablissement :

Adresse complète :

.....

Tél- :

E-mail :

	NOM	PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT	MONTANT INSCRIPTION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
TOTAL =					

• **MODE DE REGLEMENT:** ATTENTION ! NE SERONT TRAITÉES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

- PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE
- PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273 977)
- A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 NOVEMBRE 2017**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION:** Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit avant le 02 décembre 2017 entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION:** Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.

Conférence-café-débat du 07 décembre 2017

Organisation et tarifs

Conditions financières de participation

Tarif général	50 € / personne
Tarif étudiant	10 €/ personne
Tarif spécifique pour les contributeurs au CREAI	
Tarif général contributeur	30 € / personne

Conditions d'annulation :

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre - Val de Loire, par écrit, 5 jours avant la journée, entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 10 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

Facturation / Attestation :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée.

Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ Dossier suivi par Blandine GAILLARD :
CREAI Centre – Val de Loire – 35 avenue de Paris
45000 ORLEANS
Tél. 02 38 74 56 00 / Fax. 02 38 74 56 29
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
Numéro FPC : 2445 000 745